



Bruxelles, le 16 -02- 2001

*Aux chefs des établissements  
d'enseignement secondaire ordinaire et  
spécial de la Communauté française*

*Aux directeurs des établissements  
d'enseignement préscolaire et primaire  
ordinaire et spécial de la Communauté  
française*

*Aux administrateurs des internats  
autonomes ou annexés et des homes  
d'accueil de la Communauté française*

Mesdames,  
Messieurs,

**Concerne: organisation de la rentrée des classes, année scolaire 2001-2002.**

La rentrée des classes de l'année scolaire 2001-2002 requiert dès à présent notre attention. Son organisation efficace nécessite votre collaboration active.

Les responsables des services des désignations organiseront dans cet esprit une série de rencontres auxquelles vous êtes invités à participer.

Nous vous prions dès lors de bien vouloir compléter les tableaux ci-joints, légèrement modifiés, et de nous les remettre lors de notre rencontre prévue au calendrier annexé.

Les chefs d'établissement de l'enseignement secondaire se feront accompagner du directeur de l'école fondamentale annexée.

**Les DGT (2001-2002) devront nous parvenir pour le 30 mars 2001. Le non-respect de ces instructions risque d'entraîner un retard de la désignation des membres de votre personnel temporaire. Nous vous remercions dès à présent d'y accorder une attention toute particulière.**

Une rentrée des classes harmonieuse en sera l'heureux aboutissement.

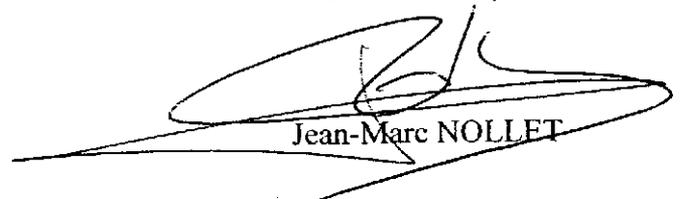
Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Enseignement  
secondaire,



Pierre HAZETTE

Le ministre de l'Enseignement  
fondamental,



Jean-Marc NOLLET

E-mail: [pierre.hazette@cfwb.be](mailto:pierre.hazette@cfwb.be)  
tél.: 32.2.213.17.00 – Fax 32.2.213.17.53  
bd du Régent, 37-40  
1000 Bruxelles

E-mail: [cabinet.nollet@cfwb.e-be](mailto:cabinet.nollet@cfwb.e-be)  
tél.: 02/213 35 11 – Fax: 02/213 35 16  
rue Belliard, 9-13  
1040 Bruxelles